

DJIBOUTI

Soutenir le renforcement du Système de Santé



L'AFD reprend ses appuis au secteur de la santé avec un nouveau financement en faveur du renforcement durable du système de santé djiboutien.

CONTEXTE

Le secteur de la santé à Djibouti est confronté à d'importantes difficultés structurelles et organisationnelles, qui ont été accentuées par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et par un afflux de migrants. Face à la fragilité du système de santé, et prenant en compte les progrès insuffisants en matière d'indicateurs de mortalité maternelle et néonatale, le Ministère de la santé s'est doté d'une « Stratégie nationale pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale 2022-2026 ». Celle-ci vise à améliorer l'accès des populations vulnérables, et particulièrement des femmes en âge de procréer, des femmes enceintes et de leurs nouveau-nés, à des services de soins préventifs et curatifs qui soient accessibles financièrement, géographiquement et de qualité.

Au niveau de la ville de Djibouti, qui concentre 60% de la population du pays, la situation est particulièrement préoccupante dans les maternités des deux hôpitaux nationaux de référence, qui connaissent un engorgement, faute d'organisation du parcours de soins des femmes enceintes. Ainsi, la priorité a été donnée au renforcement des 6 polycliniques de la ville afin de constituer un réseau de maternités permettant de mieux répondre à la demande en soins obstétricaux et néonataux d'urgence. De plus, le Ministre de la santé s'est engagé dans une réforme institutionnelle visant à renforcer la gouvernance et le pilotage du secteur de la santé à Djibouti. S'appuyant sur les recommandations d'une étude de faisabilité financée par l'AFD et comprenant un audit organisationnel et institutionnel, la priorité a été donnée à la mise à jour de l'organigramme du ministère. D'autres chantiers sont également prévus (réforme de la carte sanitaire, adoption d'un code de la santé publique, mise en place de normes sanitaires) afin de disposer des instruments de régulation du secteur de la santé.


DESRIPTIF

Le projet vise l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant dans la ville de Djibouti, en ciblant 2 objectifs spécifiques :

(1) « Améliorer l'utilisation des services de soins de qualité dans la ville de Djibouti », à travers le

16/03/2023 **16/03/2028**
Date de début Date de fin du
du projet projet

 Djibouti
Localisation

 Santé et protection sociale
Secteur(s)

 Subvention
Outils de financement

 7 000 000 EUR
Montant du financement

 5 ans
Durée du financement

EN COURS

État

Ministère de la santé de Djibouti
Bénéficiaires

renforcement de la qualité de l'offre de soins de 6 polycliniques publiques par la mise à niveau de leur plateau technique, des protocoles de prise en charge, des compétences du personnel et l'encadrement des pratiques médicales et de gestion hospitalière. De nouvelles offres de soins seront aussi proposées (prise en charge des violences basées sur le genre, des urgences gynéco-obstétricales, des maladies non transmissibles) mais aussi des activités de promotion de la santé en lien avec les communautés des quartiers défavorisés.

(2) « Renforcer les capacités de pilotage, de régulation et de planification du Ministère de la santé » sur la base des recommandations de l'audit institutionnel et organisationnel, à travers la mise en place d'une direction chargée de la normalisation de l'offre de santé, d'une direction chargée de la planification et de Directions régionales de la santé, dont une dédiée à la ville de Djibouti qui encadrera la réorganisation du parcours de soins en milieu urbain. La gouvernance du secteur pharmaceutique sera également renforcée. Enfin, un renforcement des capacités en matière de planification et de gestion des ressources humaines du secteur est prévu.

IMPACTS

Les principaux effets attendus sont :

- L'amélioration de la fréquentation des polycliniques de Djibouti Ville par les femmes et enfants (consultations pré- et post-natales, accouchements assistés, vaccination).
- L'amélioration des conditions d'accueil et de travail des 6 polycliniques en prenant en compte les aspects d'efficacité énergétique, de résilience climatique (architecture bioclimatique) et de gestion des déchets biomédicaux hospitaliers.
- Une meilleure implication des communautés desservies par les polycliniques à la gouvernance sanitaire locale, et un plus grand engagement de celles-ci dans des actions de promotion de la santé, en veillant particulièrement à la participation des femmes.
- L'amélioration de la gouvernance et de la régulation sectorielles, grâce à la normalisation des services et des soins de santé, à la mise à jour de la carte sanitaire et à l'élaboration d'un Code de santé publique.

